

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 12 Avril 2013

Président : CROS Claude
Secrétaire : DEKESTER HOLMIERE Pascale

Présents : CROS Claude
PONCET Bernard
CROS Nicolas
BOSQUER Maryse
DEKESTER HOLMIERE Pascale

Procurations : RAGA Jean Christophe à Claude CROS
HOLMIERE Marie à Pascale DEKESTER HOLMIERE

Absents : GARCIA Nicolas
BARTHOD GRIMSTONE Martine

Convocation du 04 avril 2013
Début de séance : 21 heures 00

1- Présentation et vote du compte administratif 2012

Bernard PONCET est nommé Président de séance.

Claude CROS présente le compte administratif 2012, sort de la salle et ne participe pas au vote.

Le compte administratif 2012 est voté à l'unanimité conformément au tableau ci-après :

11/11/18	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2012	09
Département <u>Ille de France</u>	Séance du <u>12 Avril 2013</u>	Nombre de conseillers en exercice
Commune <u>BERNACVILLE</u>		Nombre de conseillers présents
		Nombre de suffrages exprimés

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M^r ROBERT Bernard, délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2012** dressé par Monsieur CROS Claude, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		77 863,41	101 881,47		179 744,88	
Opérations de l'exercice.	51 843,82	57 872,41	73 816,81	113 057,10	125 660,63	170 929,51
TOTAUX	51 843,82	135 735,82	73 816,81	214 938,57	125 660,63	350 674,39
Résultats de clôture		83 892,00		141 121,76		225 013,76
Restes à réaliser	123 776,00	30 173,00	-		123 776,00	30 173,00
TOTAUX CUMULÉS	123 776,00	165 927,82		141 121,76	123 776,00	255 186,76
RÉSULTATS DÉFINITIFS	9 711,00			141 121,76		131 410,76
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES EAUX						
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice.						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

2- Affectation des résultats 2012

Claude CROS reprend la présidence de la séance.

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de 141 121.76 euros

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- affectation obligatoire à l'apurement du déficit d'investissement : 9 711.00 euros au compte 1068, investissement recettes,
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) : 131 410.76 euros au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

3- Présentation et vote du compte de gestion 2012

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2012 dressé par le Receveur.

4- Vote des taux des impôts locaux

Par obligation d'harmonisation et dans un souci de neutralité fiscale entre l'ancienne Communauté de Communes du Massif de Mouthoumet et la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervoises à laquelle la commune est désormais attachée, les trois taux des impôts locaux sont fortement révisés mais ne modifieront pas le montant cumulé commune/communauté de communes.

Le conseil municipal décide de retenir les taux suivants pour l'année 2013 :

Taux de TAXE D'HABITATION	16.60 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI	21.73 %
Taux de TAXE sur le FONCIER NON-BATI	87.87 %

Suite à ces modifications, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux.

5- Présentation et vote du budget primitif 2013

Budget 2013 proposé :

Fonctionnement

Dépenses 238 205 euros
Recettes 238 205 euros

Investissement

Dépenses 233 342 euros dont :
95 000 euros pour l'aménagement de la Farage,
48 000 euros pour la façade de la mairie
23 000 euros pour l'accès handicapé de la mairie
15 000 euros pour une carte communale
10 000 euros pour la révision de la toiture de la mairie/logement
Recettes 233 342 euros dont :
34 321 euros de virement du fonctionnement

Le conseil municipal vote le budget primitif 2013 à l'unanimité.

6- Redevances eau et assainissement 2013

Les redevances eau et assainissement 2013 seront augmentées en fonction des préconisations de l'Agence de l'Eau.

Taux applicables en 2013 :

- eau potable : 0.80 euros/m³ plus abonnement de 25 euros
- assainissement : 0.60 euros/m³ plus abonnement de 25 euros.

7- Convention assistance eau et assainissement avec le Conseil Général de l'Aude

Le conseil municipal décide d'adhérer à la convention du Conseil Général de l'Aude pour l'assistance technique eau et assainissement.

8- Permission de voirie France Telecom : détermination des redevances pour occupation du domaine public

Le conseil municipal décide de fixer la redevance pour occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunication comme suit :
40 euros/km en souterrain ; 53.33 euros/km en aérien et 26.66 euros/m² pour les installations au sol.

9- Désignation du délégué au sein de la Commission Locale d'Évaluation de Transferts des charges

Monsieur Claude CROS est élu comme délégué auprès de la Commission Locale d'Évaluation de Transfert des charges.

10- Verger conservatoire

Monsieur le maire informe que les travaux sont légèrement en retard à cause des intempéries de cet hiver.

11- Demande de subvention auprès de la Région pour la façade du bâtiment communal Mairie et accès

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire a déposé un dossier de demande de subvention auprès de la région pour la façade de la mairie et l'accès.

12- Questions diverses

La séance est levée à minuit 30.

Le Maire